Le lundi 15 avril 2024 à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 11 avril 2024, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Reun TREGUER, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents: 6 Votants: 6 Etaient présents tous les membres en exercice à l'exception de Delphine GUIDAL, Fabienne MORVAN, Jean-Michel L'HOSTIS, Sylvain KERMARREC, excusés Robert ROUSSEAU absent.

Secrétaire de séance : Myriam GUÉNEUGUÈS

Le conseil municipal prévu le mercredi 10 avril n'a réuni que 4 personnes, le quorum n'étant pas atteint, il était nécessaire de reconvoquer les élus pour délibérer, l'ordre du jour restant inchangé.

0.03. 24 ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA DERNIÈRE REUNION

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté à l'unanimité des membres présents

1.03.24 FIXATION DES TAUX COMMUNAUX

Suite à la commission de finance, réunie le 26 mars, Mr le Maire propose à l'assemblée de maintenir pour 2024 les taux 2023 soit :

	base	taux	Produits attendus
Taxe foncière bâti	229 700	29,94	68 772,00 €
Taxe foncière non bâti	36 400	43,89	15 976,00 €
Taxe d'habitation	20 800	11,55	2 402,00 €
		Total	87 150,00 €

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- Fixe le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties pour l'exercice 2024 à 29,94 %
- Fixe le taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties pour l'exercice 2024 à 43.89 %
- Fixe le taux de taxe d'habitation pour l'exercice 2024 à 11,55 %

2.03.24 AFFECTATION DU RÉSULTAT 2023

Suite à la commission de finance, réunie le 26 mars, Mr le Maire propose d'affecter le résultat de fonctionnement 2023 de la façon suivante :

Résultat de fonctionnement 2023	95 291,94 €	
Part affecté à l'investissement - c/1068	70 000,00 €	
Excédent reporté en fonctionnement - c/ 002	25 291,94 €	

Décision du Conseil Municipal : accord à l'unanimité des membres présents

3.03.24 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Le budget de fonctionnement reste comparable aux années précédentes avec une légère augmentation des dépenses due à l'inflation. Le poste énergie, notamment l'électricité, demeure à un niveau élevé, vigilance également au niveau du coût des différents forfaits scolaires. Côté recettes, on note une relative stabilité et ceci dans un contexte difficile pour les finances publiques.

Concernant le budget d'investissement, il est en forte hausse, ceci bien sûr en raison du projet de rénovation du bâtiment de Ti Bras qui devrait débuter au 4ème trimestre de cette année, Côté recettes : 70 000 € proviennent du résultat de fonctionnement 2023, des subventions liées à Ti Bras sont également espérées, dont une partie dès fin 2024. Autres projets à l'ordre du jour, la mise aux normes de l'assainissement des toilettes du bourg ainsi que l'aménagement de la prairie du bourg.

Mr le maire présente à l'assemblée le Budget Primitif pour l'exercice 2024 :

Les comptes s'équilibrent en dépense et recette de fonctionnement à 230 591,94 € Les comptes s'équilibrent en dépense et recette d'investissement à 373 973,68 €

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ADOPTE le Budget Primitif 2024.

4.03.24 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Proposition 2024

Foyer Rural de Tréouergat	1 000 €
Société de Chasse de Tréouergat	250 €
Bibliothèque de Tréouergat	500 €
Club de St Ergat	250 €
UNC Ploudalmézeau/Portsall	40 €
UNC Plouguin/Tréouergat	80 €

Service de remplacement des Vallons	90 €
Clubs sportifs	10 €/ adhérent
Activité scolaire : Ecole, Collège, Lycée Professionnel - Centre d'Apprentissage - Ecole Familiale	30 €/élève
Bagad an Eor Du	200 €
Association des éleveurs du bout du monde	50 €
Croix Rouge Française Délégation de St-Renan	100€
VIE LIBRE Comité Départemental	50 €
RESTAURANT DU CŒUR	250 €
FNATH (section Ploudalmézeau)	50 €
Amicale Cantonale des Donneurs de Sang	50 €
Association BRUDED 0,34 €/hab x 330	112,20 €
Solidarité Paysan du Finistère	50 €
Association France Alzheimer	100 €
ADMR des 2 Abers	200 €
Arvorig FM	50 €
Association des Amis d'Alexis (Maison de Retraite Ploudalmézeau)	100€
ADAPEI Départementale	100 €
SECOURS POPULAIRE	150 €
AFSEP scléroses en plaque	50 €
SECOURS CATHOLIQUE	50 €
APF France Handicap déleg du Finistère	50 €
Association des laryngectomisés	50 €
Eaux et rivières	50 €
CIDF du Finistère centre d'info des droits des femmes	50 €
Redadeg 2024	100 €

Ces subventions seront versées sous réserve de présentation d'une demande écrite de la part des associations concernées.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, ADOPTE les subventions 2024.

5.03.24 RÉNOVATION DE TI BRAS - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS VERT

Le fonds vert est un dispositif inédit pour accélérer la transition écologique dans les territoires. Il est destiné à financer les projets présentés par les collectivités territoriales dans les domaines de performance environnementale, d'adaptation du territoire au changement climatique et d'amélioration du cadre de vie.

Considérant que les travaux de rénovation énergétique du bâtiment de Ti Bras sont susceptibles d'être éligibles au Fonds Vert, Mr le Maire demande autorisation à

l'assemblée de solliciter auprès de l'Etat une subvention de 200 000 € sur un montant de travaux estimé à 460 000 €.

Le conseil municipal AUTORISE Monsieur le Maire, à solliciter auprès de l'Etat une subvention au titre du Fonds Vert pour 2024 d'un montant de 200 000 €, et à signer tous les documents nécessaires.

6.03.24 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR PLANTATIONS D'ARBRES

Mr Mikaël LE MENE, adjoint maire, informe l'assemblée que la commune de Tréouergat souhaite s'engager dans une démarche de reboisement des espaces communaux et présente le projet de plantation de 8 arbres de différentes espèces le long de la rivière au bas du bourg.

Ce projet rentre dans le cadre du plan « le Conseil Départemental plante 500 000 arbres », une subvention sera donc sollicitée auprès du CD 29. De son côté la commune s'engage à réaliser les plantations, à les protéger et à assurer l'entretien des espèces de façon pérenne.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Dépenses HT		Recettes	
Travaux de terrassement :	1 386 €	Subvention CD 29 :	1 200 €
Achats:	238 €	Reste à charge commune :	424 €
TOTAL	1 624 €	TOTAL	1 624 €

Le conseil municipal ACCEPTE de solliciter une aide financière auprès du Conseil Départemental du Finistère pour le projet de plantation d'arbres en bas du bourg et AUTORISE le Maire à signer tous documents y afférents.

QUESTIONS DIVERSES

- NETTOYAGE DE PRINTEMPS : aura lieu le samedi 20 avril à partir de 9h au jardin de la mairie.
- **ANIMATION JEUNESSE** : 2 animations seront proposées pendant les vacances de printemps :
 - o Jeudi 25 avril de 14h à 18h : SPORTS URBAINS (rv cour salle polyvalente)
 - o Mardi 30 avril de 14h à 16h : ATELIER POTERIE (salle polyvalente)
- **TOUR DE BRETAGNE CYCLISTE**: le Tour de Bretagne 2024 Cycliste passera par Tréouergat le jeudi 25 avril entre 12h30 et 13h30, lors de la 1ère étape qui partira de Locmaria Plouzané.